



Ex antiquo iure & approbata consuetudine, praebenda confratrum ecclesiae Murbacensis in hunc modum antiquitus ordinata sunt, Cuilibet dominorum datur cotidie panis unius, quorum quadraginta duo ex uno quartali prae siliginis conficiuntur, & mundata farina quae uulgo Obbruittalt dicitur, Item cotidie cuilibet confratrum ammixtentur duo stori maior & minor. Decem maiores situlam constituunt, duodecim minores ^{situlae} situlam, In uigilia paschae dominus Abbas plenus sexcentum piscium dat confratribus, In dominica Paschae duo sex uicia & dimidium quod uulgo engurgande dicitur, In feria 2. 3. 4. & octaua paschae unum ferculum piscium minuat, In Ascensione domini ferculum piscium, In Pentecost. ferculum piscium, In festo S. Ioannis fer. In festo sancti Petri fer. In festo translationis S. Bene. fer. In dedicatio. fer. In festo Laurent. fer. Memoria Eberhardi fer. Assumpt. fer. Nat. fer. In excecatione Leod. fer. Desiderij fer. In uig. Leod. unum fer. in ^{mane} ^{traga} Mariae duo S. Gall. Octaua Leod. fer. S. Galli fer. Iunium sctorum fer. Martin fer. Andreæ fer. In uigilia nat. fer. In mane traga. Sancti Steph. fer. Sancti Ioannis oct. fer. Epiphania fer. Amari. fer. Iunificat. fer. dedicat. S. Mar. fer. septuag. fer. In sexag. fer. Item a pascha usque ad Exaltatis. Culeis post nona fratribus tres stori pprimantur, Item a Pascha usque ad caput ieiunij singulis diebus cuilibet frater dat^r quartam ^{panis} casei, qui caseus armentarius dicitur & uulgo sveizcheise. Similiter a dominica paschae per circulum anni cum scriptis cottidie duo dantur pulmenta, unum sale conditum,

Cartulaire de l'abbaye de Murbach, XVI^e siècle – AD68, 9 G cartulaire 9.

Le rédacteur de ce cartulaire a copié, au XVI^e siècle, un règlement qui date probablement de la première moitié du XII^e siècle et qui contient de précieux renseignements sur l'alimentation des moines de l'abbaye de Murbach.

Transcription & traduction

[Titre donné par le copiste du XVI^e s.]

Ordung wie die conventherrn zu Murbach von alter her mitt der thäglichen cost unnd speis gehalten worden seindt.

Règlement ancien relatif à la nourriture quotidienne allouée aux seigneurs du couvent de Murbach.

Ex antiquo jure et approbata consuetudine, prebenda confratrum ecclesiae Murbacensis in hunc modum antiquitus ordinata fuit :

D'après le droit ancien et une coutume approuvée, la prébende des frères de l'église de Murbach a été organisée d'ancienneté de la manière suivante :

Cuilibet dominorum datur cottidie panis unus, quorum quadraginta duo ex uno quartali puri siliginis confictiuntur, ex mundata farina quae vulgo gebeüttelt dicitur.

A chacun des seigneurs, il est donné quotidiennement un pain ; d'un rézal de seigle pur on fait quarante-deux pains, en utilisant de la farine blutée, appelée vulgairement « gebüttelt ».

Item cottidie cuilibet confratrum aministrentur (sic) duo stopi, major et minor ; decem majores situlam constituunt, duodecim minores situlam.

De même, il doit être fourni quotidiennement à chaque frères deux coupes, une grande et une petite ; dix grandes coupes ou douze petites font un seau.

In vigilia Paschae dominus abbas plenum servitium piscium dat confratribus ; in dominica Paschae, duo servicia et dimidium quod vulgo gehechede dicitur.

A la vigile de Pâques, le seigneur abbé donne aux frères un service complet de poissons ; le dimanche de Pâques, deux services et un demi service appelé vulgairement « dehechede » [=hachis].

In feria 2, 3, 4 et octava Paschae, unum ferculum piscium ministrat ;

Le lundi, le mardi, le mercredi et à l'octave de Pâques, il leur sert un plat de poisson ;

in Ascensione Domini, ferculum piscium ;

A l'ascension du seigneur, un plat de poissons ;

in Pentecosta, ferculum piscium ;

à la Pentecôte, un plat de poissons ;

in festo sancti Joannis, ferculum ;

A la Saint Jean [Saint Jean Baptiste, le 24 juin], un plat ;

in festo sancti Petri, ferculum ;

à la Saint-Pierre [29 juin], un plat ;

Traduction

in festo translationis sancti Benedicti, ferculum ; in dedicatione, ferculum ; in festo Laurentii, ferculum ; memoria Eberhardi, ferculum ; Assumptione, ferculum ; nativitate, ferculum ; in excecatione Leodegarii, ferculum ; Desiderii ferculum ; in vigilia Leodegarii, unum ferculum ; in mane, tria ; octava Leodegarii, ferculum ; sancti Galli, ferculum ; Omnium sanctorum, ferculum ; Martini, ferculum ; Andreae, ferculum ; in vigilia Nativitatis, ferculum ; in mane, tria ; sancti Stephani, ferculum ; sancti Joannis octava, ferculum ; Epiphania, ferculum ; Amarini, ferculum ; Purificatione, ferculum ; dedicatione Sanctae Mariae, ferculum ; Septuagesima, ferculum ; in Sexagesima, ferculum.

À la fête de la translation de Saint Benoît [11 juillet], un plat ; à la dédicace, un plat ; à la Saint Laurent [10 août], un plat ; à la « memoria » d'Eberhard, un plat : à l'Assomption [15 août], un plat ; à la nativité [de la Vierge, 8 septembre], un plat ; au supplice d'aveuglement de Saint Léger [25 août], un plat ; à la Saint Dizier [17 septembre], un plat : à la vigile de Saint Léger [1^{er} octobre], un plat : le matin [de la Saint Léger, 2 octobre], trois plats ; à l'octave de la Saint Léger [9 octobre], un plat ; à la Saint Gall [16 octobre], un plat ; à la Toussaint [1^{er} novembre], un plat ; à la Saint Martin [11 novembre], un plat ; à la Saint André [30 novembre], un plat ; à la vigile de Noël [24 décembre], un plat ; le matin [de Noël, 25 décembre], trois plats : à la Saint Etienne [26 décembre], un plat ; à l'octave de la Saint Jean [3 janvier], un plat ; à l'Epiphanie [6 janvier], un plat ; à la Saint Amarin [25 janvier], un plat ; à la Purification [2 février], un plat ; à la dédicace de Sainte Marie [06 février], un plat : à la Septuagésime, un plat ; à la Sexagésime, un plat.

Item a Pascha usque ad exaltationem sanctae crucis post nonam fratribus tres stopi propinantur.

De même, de Pâques jusqu'à l'exaltation de la Sainte Croix [14 septembre], après nones, il est donné à boire aux frères trois coupes.

Item a Pascha usque ad Caput jejuniis singulis diebus cuilibet confratrum datur quarta pars casei qui caseus armentarius dicitur et vulgo « sveigchese ».

De même, de Pâques jusqu'au début du carême, il est donné chaque jour à chacun des frères le quart d'un fromage appelé fromage de vache ou, vulgairement, « sveigchese ».

Similiter a dominica Paschae per circulum anni, cum praescriptis, cottidie duo dantur pulmenta, unum sale conditum alterum sagimine vel oleo, prout tempus postulaverit.

Egalement, depuis le dimanche de Pâques tout au long de l'année, avec les prestations ci-dessus mentionnées, il est donné quotidiennement deux mets, l'un assaisonné de sel, l'autre de saindoux ou d'huile, selon que le veut la saison.

Similiter quolibet die Quadragesimae dominus abbas duo allectia cuilibet fratrum ministrat et qualibet dominica Quadragesimae et in Coena Domini faba fracta datur.

Egalement, chaque jour de Carême, le seigneur abbé fournit à chaque frère deux harengs et chaque dimanche de Carême et Jeudi Saint, il est donné de la purée de fèves.

In Invocavit dominus abbas de curia Wire fratribus servitium piscium administrat.

Le dimanche « Invocavit » [premier dimanche de Carême], le seigneur abbé fournit aux frères un service de poissons venant de la cour domaniale de Wire.

In dominica « Reminiscere » scultetus de Gebewilre plenum servitium dat piscium, videlicet. XXX duas scutellas.

Transcription & traduction

Le dimanche « Reminiscere » [deuxième dimanche de Carême], le Schultheiss de Guebwiller donne un service complet de poissons, c'est-à-dire trente-deux écuelles.

In dominica « Oculi mei » scultetus de Bergholtz et de Merckensheim plenum servitium.

Le dimanche « Oculi mei » [troisième dimanche de Carême], le Schultheiss de Bergholtz et de Merxheim donne un service complet.

In dominica Letare scultetus de Ostheim et de Munchusen plenum servitium.

Le dimanche « Laetare » [quatrième dimanche de Carême], la Schultheiss de d'Ostheim et de Munchouse donne un service complet.

In Passione scultetus de Herckheim et de Egesheim plenum servitium.

A la Passion [cinquième dimanche de Carême], le Schultheiss de Hergheim et d'Eguisheim donne un service complet.

In festo Benedicti scultetus de Luttenbach plenum servitium.

A la Saint Benoît [21 mars], le Schultheiss de Lutterbach donne un service complet.

In Palmarum scultetus de Wattewilre duo servicia et dimidium.

Le dimanche des Rameaux, le Schultheiss de Wattwiller donne deux services et demi.

In Annuntiatione sanctae Mariae scultetus de Luter servitium.

A l'annonciation de Sainte Marie [25 mars], le Schultheiss de Lutter donne un service.

In Passione scultetus de Tartenriet servitium.

Le dimanche de la Passion, le Schultheiss de Delle donne un service.

In vigilia Paschae scultetus de Blatsheim dimidium servitium.

A la vigile de Pâques, le Schultheiss de Blotzheim donne un demi-service.

In dominica Paschae dominus abbas praesentet alia fercula, salmonem maturum ; dat de curia Hitenheim.

Le dimanche de Pâques, le seigneur abbé doit présenter d'autres plats, un saumon adulte ; il le donne de la cour de Huttenheim.

In festo Innocentium praepositus et scultetus Sancti Amarini dant fratribus libram unam denariorum et duodecim caseos armentarios et quartam partem bachonis qui viginti solidos emitu et XII gallinas et CXX ova, quartale mellis et IIIIor malter minima pilati milei.

Le jour des Innoncents [28 décembre], le prévôt et le Schultheiss de saint Amarin donnent aux frères une livre de deniers, douze fromages de vache, le quart d'un porc salé d'une valeur marchande de 20 sous, douze gelines, cent vingt œufs, un rézal de miel et quatre très petits « malter » de millet pilé.

Infos +

Le coutumier de Murbach a le très rare avantage de nous donner un tableau systématique de la nourriture quotidienne des moines tout au long de l'année. L'ordinaire est simple : un pain de seigle, deux coupes de vin, ou trois au printemps et en été, deux plats de légumes, assaisonnés l'un de sel, l'autre de saindoux ou d'huile selon la saison, du fromage ; Le pain est la nourriture de base ; la ration quotidienne par personne est d'un pain fait d'un peu plus de 2,5 litres de pur seigle transformés en farine blutée. En Carême, le fromage est supprimé mais chaque moine a droit à deux harengs. On sait que les harengs et les fèves étaient au XII^e siècle la nourriture de Carême par excellence. Hormis les cas exceptionnels, la nourriture est la même le dimanche et en semaine.

(...)

La monotonie du régime quotidien est rompue les jours de fêtes (43/an quand même) : consommation de poisson 2 à 3 fois par mois (...) On remarquera la relative frugalité de la nourriture au monastère de Murbach. Le coutumier ne mentionne ni viande ni volailles et le pain est de seigle, non de froment. La proximité des pâturages des Hautes-Vosges permet certes la consommation de fromage (...)

(...)

Le rédacteur du coutumier revendique une tradition ancienne. En fait, nous avons l'impression que la rigueur du régime primitif fut adoucie d'agréable façon grâce à l'utilisation de denrées provenant de différentes possessions de l'abbaye.

(...)

Nous sommes en général mal renseignés sur les espèces de poissons consommés au Moyen Âge. Un gros saumon adulte constitue un met de choix le jour de Pâques.

Dans d'autres domaines autres que l'alimentation, ce coutumier apporte des données qui, en raison de la pauvreté des sources murbaçoises, présentent un fi intérêt.

Il fait connaître les fêtes solennelles célébrées à Murbach.

On relèvera que le comte d'Alsace Eberhard, qui avait fondé Murbach au VIII^e siècle, faisait l'objet d'une memoria célébrée entre le 10 et le 15 août.

A côté des grands saints, les moines de Murbach marquent leur dévotion à des saints dont le culte revêt un caractère local : Saint Dizier d'Ajoie, Saint Léger (patron du monastère), Saint Gall et Saint Amarin.

(...)

Ce coutumier, outre les données qu'il apporte dans le domaine de l'alimentation au Moyen Âge, permet de préciser sur quelques points l'histoire de l'abbaye vosgienne...